

TIC 2000
Document d'accompagnement de la note de
service n°99-094 du 18 juin 1999, annexe 3
Document provisoire du 17 août 2000
www.cndp.fr/lycee/
(extraits)

PRÉSENTATION

Ce document s'appuie sur la note de service n°99-094 du 18 juin 1999, annexe 3, « La formation aux technologies d'information et de communication au lycée ». La note constitue le texte de référence qui définit les principes et les objectifs de cet enseignement. Elle est fréquemment citée tout au long du document.

La formation aux Technologies de l'Information et de la Communications – les TIC – est présente dans le système éducatif de l'école au lycée. Le dernier niveau qui nous intéresse ici représente les objectifs finaux du cursus école-collège-lycée. Au lycée, la formation aux TIC ne fait pas l'objet d'un cours mais se développe toujours à l'occasion d'activités utilisant l'ordinateur. Pour la mise à niveau en seconde qui permet de compenser l'hétérogénéité des élèves au sortir du collège, des activités sont conçues spécifiquement. Les élèves y participent en fonction de leurs compétences testées à l'entrée en seconde. Dans tous les autres cas, qu'il s'agisse d'activités individuelles dans le cadre des Travaux Personnels Encadrés - TPE - ou bien surtout, de son usage dans l'enseignement des disciplines, la formation aux TIC est apportée au fur et à mesure des besoins déterminés par les professeurs. Comme à l'école et au collège, elle passe par l'utilisation d'un vocabulaire précis et par des activités pratiques.

LA STRUCTURE DE L'ENSEMBLE DE DOCUMENTS PRÉSENTÉS ICI EST LA SUIVANTE :

Le document principal

Le présent document, - Document d'accompagnement de la note de service 99-094 du 18 juin 1999, annexe 3, comporte d'abord une liste de thèmes classés strictement selon le contenu de la note de service. Sans remettre en cause les prescriptions de la note, il est apparu nécessaire de regrouper dans un thème « Usage des logiciels spécifiques » les savoir-faire informatiques acquis avec des équipements professionnels et expérimentaux qui font appel entre autres à la commande de dispositifs, au mesurage et à la modélisation. Pour chaque thème, on explicite les points suivants : rappel de la note de service, commentaire. On renvoie ensuite à une analyse de séquences pédagogiques.

Les fiches pédagogiques

Le chapitre 11 du document principal constitue un ensemble de fiches pédagogiques relatives à des séquences conduites dans les TPE ou dans l'enseignement des diverses disciplines. Chaque fiche explicite les points suivants : objectifs informatiques, savoir-faire, contexte, évaluation, stratégie pédagogique, commentaire. Le tableau au début du chapitre renvoie aux documents complémentaires, dans lesquels les séquences pédagogiques sont détaillées.

Les séquences intégrales

Les séquences pédagogiques détaillées présentées dans ces documents complémentaires n'ont en aucun cas de vocation normative ou modélisante. Il s'agit de séquences réellement pratiquées par tel professeur dans sa propre classe et qui ont donné l'occasion d'aborder les contenus informatiques visés par la note de service. Ces séquences sont adaptables ou transposables pour chacun. Hormis celles de mise à niveau en seconde, elles mettent en évidence que l'informatique n'est pas enseignée en tant que telle, mais abordée en liaison avec les disciplines et les TPE. Ce ne sont pas pour autant des documents d'accompagnement des programmes de ces disciplines.

Les fiches de procédures

Les documents complémentaires comportent aussi des « fiches de procédures ». Ces fiches sont rédigées pour répondre à un « problème à

résoudre» qui peut se poser dans le déroulement de la séquence pédagogique, comme par exemple numériser un document grâce à un scanner. Les fiches de procédures ne sont pas conçues comme de simples « recettes » dont la portée risque de n'être qu'opératoire et non transposable à un autre logiciel, voire à la prochaine version de ce même logiciel. En faisant l'inventaire des éléments importants liés au problème, en utilisant le vocabulaire adapté et en explicitant le cas échéant les choix de réglage de ces éléments, ces fiches constituent un moyen d'apprendre des notions informatiques qui peuvent se trouver précisées sous forme de remarques et de commentaires à la fin de la fiche elle-même.

SÉQUENCES PÉDAGOGIQUES

Liées au thème « Fonctions de base »

- L'organisation des mémoires de masse

Liées au thème « Traitement de texte »

- Numérisation et traitement de texte
- Évaluation de la qualité d'une mesure

Liées au thème « Recherche de l'information, communication »

- Fiabilité et objectivité des informations recueillies sur la toile
- Interrogation des moteurs de recherches
- Comparaison annuaires/moteurs de recherche

Liées au thème « Usage des logiciels spécifiques »

- Acquisition et traitement automatisé des données

Liées au thème « TIC et citoyenneté »

- Les droits d'auteur.

Document intégral à consulter sur : <http://www.cndp.fr/lycee>